



Communiqué SUD éducation 13 - SUD CT 13

Mairie de Marseille : Une atteinte au droit de grève des agent-es, c'est inacceptable !

L'Union syndicale Solidaires 13, les syndicats SUD éducation 13 et SUD Collectivités Territoriales 13 ont pris connaissance de l'accord signé entre la mairie de Marseille et certaines organisations syndicales concernant l'encadrement du droit de grève des agent-es de la ville.

Cet accord, dans ce qu'il prévoit, est une atteinte au droit de grève sans précédent dans la commune :

- Obligation d'une déclaration préalable 48 heures avant la grève
- Cessation du travail durant toute une journée, et non plus sur une partie comme c'était encore le cas jusqu'ici

Rappelons-le, cet accord est la conséquence directe de ce qui est désormais autorisé par les collectivités territoriales en termes de négociations autour de la continuité du service public. C'est la loi de la transformation publique (« loi Dussopt ») que nous avons combattue de manière unitaire et interprofessionnelle depuis 2019.

A l'époque, l'intersyndicale large (CGT, CFDT, FO, Unsa, FSU, Solidaires, CFE-CGC, CFTC, FA-FP) de la fonction publique s'exprimait de manière unanime :

« Ce 23 juillet [2019] restera un mauvais coup porté à la fonction publique, à l'emploi public, au service public et à l'ensemble de la population ». Le « mauvais coup » est tombé à Marseille, on ne se laissera pas faire !

Aujourd'hui, Solidaires 13, SUD éducation 13 et SUD CT 13 rappellent leur opposition ferme à tout accord visant à réduire, remettre en cause le droit de grève des travailleurs-ses.

Les agent-es dans les écoles de la ville de Marseille connaissent depuis de nombreuses années une dégradation de leurs conditions de travail (précarisation de leurs emplois, augmentation des effectifs élèves, non remplacement des collègues absent-es, bâtis des écoles dégradés...). La crise sanitaire actuelle a mis en exergue les dysfonctionnements déjà présents. La pression est forte pour celles qui, au quotidien, doivent appliquer un protocole sanitaire infaisable dans les classes, à la cantine. Les collègues sont épuisées, elles se mettent en grève pour témoigner de leurs souffrances au travail.

**Le 21 décembre prochain, le conseil municipal de la ville doit entériner cet accord, c'est le moment de se mobiliser !
Solidaires avec nos collègues agent-es de la ville de Marseille !**

Nous demandons à la municipalité :

- **D'abandonner cet accord réduisant le droit de grève des personnels**
- **De recevoir les agent-es mobilisé-es afin de prendre en compte leurs revendications**
- **D'engager les moyens humains et matériels nécessaires à l'amélioration des conditions de travail des agent-es**

**Tous-tes au rassemblement devant la mairie de
Marseille,
lundi 21 décembre dès 8h00**